



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois

Question écrite n° 45707

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative, sur la liste des lois votées par le Parlement depuis plus d'un an pour lesquelles son ministère n'a pas encore publié l'ensemble des décrets d'application nécessaires.

Texte de la réponse

Aux termes de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, 16 textes réglementaires d'application sont prévus. Sur ce total, 10 décrets ont été publiés depuis l'entrée en vigueur de la loi et 6 textes de même nature sont en cours de préparation. Un tableau récapitulatif recensant les dispositions de cette loi dont l'application requiert l'adoption d'un décret, ainsi que la référence du texte correspondant lorsqu'il a été pris, ou l'échéance à laquelle sa publication est envisagée, est disponible sur le site du service public de la diffusion du droit « [legifrance. gov. fr](http://legifrance.gouv.fr) ».

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45707

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Réussite éducative

Ministère attributaire : Réussite éducative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2013](#), page 12854

Réponse publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1633